

Tableau II
Mandats du Canada auprès des principaux Conseils de l'ONU, des comités permanents et des organes subsidiaires et spéciaux (1945-1965)

Conseil de sécurité *	Conseil de tutelle *	Comités permanents de l'ONU		Comité consultatif de la FUNU (h)*	Comité exécutif du HCR (c)	CDI (h)	CSC (c)	Comité des radiations (UNSEAR) (c)	Espace extra-atmosphérique (c)	COP *	Renseignements sur les TNA*	Comité de négociation des fonds extra-budgetaires	Comité consultatif pour le Congo (c)	Commission consultative des UNKRA	CIJ (h)
		CCQAB (h)*	Comité des contributions (h)*												
1945	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)
1946	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1947	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1948	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1949	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1950	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1951	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1952	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1953	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1954	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1955	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1956	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1957	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1958	x	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1959	x	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1960	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1961	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1962	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1963	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1964	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1965	-	-	-	x x x x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

CCQAB—Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

CDI—Commission du droit international

CSC—Comité scientifique consultatif

COP—Commission d'observation pour la paix

TNA—Territoires non autonomes

UNKRA—Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée

CJ—Cour internationale de justice

(a) Par suite du mandat du Canada auprès de la Commission des questions sociales (1951-1953), mais cette procédure a été revue à la onzième session de l'Assemblée générale de l'ONU (voir Le Canada et les Nations Unies 1956-1957, p. 68)

(b) Le Comité exécutif du FNUR a été supprimé le 31 décembre 1957 par la résolution 1166 et a été remplacé par le Comité exécutif du HCR établi par le Conseil économique et social. La durée du mandat des membres n'est pas déterminée, mais s'étendra probablement jusqu'au 1^{er} janvier 1964 (date où prendra fin le mandat du HCR)

(c) M. Cadieux a été élu pour une période indéfinie

(d) Les Membres sont nommés pour une période de cinq ans (1962-1966).

(e) Établi comme organe de l'ONU

(f) Comité consultatif du Haut-Commissariat reconstitué sous le nom de Comité exécutif du FNUR

(g) L'UNKRA a cessé ses activités en 1958, mais le Comité consultatif continue d'exister jusqu'à la dissolution de l'Agence.

(h) Les Membres des organes exécutifs sont élus à titre individuel, d'après leurs capacités personnelles, et non comme représentants d'Etats membres

(i) Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique remplace un comité spécial établi en 1958. Le Canada était membre du comité spécial à la seule réunion de celui-ci (1959).

(j) Mandat expiré

(k) Les Membres sont nommés pour une période indéfinie

(l) M. Cadieux a été élu pour une période de cinq ans (1962-1966).

(m) Comité consultatif du Haut-Commissariat reconstitué sous le nom de Comité exécutif du FNUR

(n) Mandat expirant le 31 décembre